

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

** Pour diffusion immédiate**



Financé par
l'Union européenne

Selon un rapport de l'OCDE, l'industrie touristique tunisienne a besoin d'une refonte des politiques et de leur mise en œuvre pour promouvoir la concurrence et s'attaquer aux lourdes procédures d'autorisations et aux exigences complexes d'exploitation.

Paris, 6 JUIN 2023 - L'Organisation de coopération et de développements économiques a lancé aujourd'hui le rapport « Examens de l'OCDE pour l'évaluation de la concurrence : Tunisie 2023* » lors d'un événement organisé sous les auspices de la Cheffe du gouvernement Najla BOUDEN ROMDHANE.

Le rapport, soutenu par la Délégation de l'Union européenne en Tunisie, a été produit à la demande du gouvernement tunisien et fait partie d'un projet plus large visant à examiner l'état actuel du cadre de la politique de concurrence et à soutenir les réformes concurrentielles dans le pays.

La Tunisie est l'une des destinations touristiques les plus populaires d'Afrique. L'industrie touristique du pays contribue à hauteur d'environ 5 % à son PIB et représente une source importante d'emplois et de recettes en devise. L'industrie s'apprête à bénéficier d'une reprise des voyages et à prendre encore plus d'importance lorsque les effets de la pandémie de Covid-19 s'estomperont et que l'activité reprendra. Mais elle se trouve à la croisée des chemins.

L'industrie touristique tunisienne se heurte à d'importants obstacles réglementaires qui l'empêchent de devenir un moteur de croissance beaucoup plus puissant qu'il ne pourrait l'être, privant ainsi le pays et sa population de précieuses opportunités économiques et d'emploi.

L'OCDE a procédé à une évaluation de la concurrence dans le secteur afin d'identifier les règles et réglementations spécifiques qui entravent son fonctionnement compétitif et efficace, et limitent ainsi sa capacité à contribuer à la prospérité de la Tunisie.

L'évaluation de l'OCDE a identifié 447 obstacles réglementaires potentiels à la concurrence dans le secteur et propose 351 recommandations pour le rendre plus concurrentiel dans des segments allant des transports aux services de restauration, de l'hébergement aux services culturels, et dans un certain nombre d'autres domaines.

L'OCDE estime que, dans le scénario le plus prudent, des bénéfices d'une valeur de 418 millions d'euros résulteraient de la mise en œuvre de ses recommandations, un chiffre équivalent à 1,2 % du PIB de la Tunisie en 2018, qui serait très certainement beaucoup plus élevé si l'on tenait compte des effets dynamiques tels que la croissance de la productivité et la réaffectation des ressources.

Le Président du Comité de la concurrence de l'OCDE, Frédéric JENNY, a déclaré : "Cette étude, qui complète l'Examen par les pairs du droit et de la politique de la concurrence en Tunisie réalisé l'an dernier, apporte de nouvelles preuves irréfutables du potentiel considérable de l'évolution de la réglementation pour apporter des avantages économiques majeurs à la Tunisie en permettant à la concurrence et au dynamisme de l'entrepreneuriat local de prospérer. Si elles sont mises en œuvre, ces recommandations ouvrent également la voie à une augmentation des investissements étrangers dans le pays, qui a tant à offrir à son peuple et au reste du monde, alors que les voyages et les échanges culturels internationaux reviennent à la normale après la pandémie de Covid-19".

Marcus CORNARO, Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie, a commenté le rapport en ces termes : "L'offre touristique tunisienne, riche et variée, séduit depuis longtemps les voyageurs du monde entier, et elle est capable d'atteindre des niveaux encore plus élevés d'attrait et d'accessibilité, à la fois pour les visiteurs étrangers et nationaux, et pour ceux qui gagnent leur vie en facilitant les activités de ces visiteurs. Cette évaluation par l'OCDE de la concurrence dans le secteur du tourisme en Tunisie met en évidence un large éventail d'opportunités qu'une meilleure réglementation peut ouvrir, ouvrant de nouvelles possibilités pour l'industrie, car les entreprises touristiques peuvent bénéficier de conditions de concurrence plus équitables, les petites entreprises sont en mesure d'échapper aux confins de l'économie informelle, et une plus grande prospérité s'ensuit."

Le ministre tunisien du tourisme, Mohamed Moez BELHASSINE, a déclaré : "Nous nous félicitons de la dernière étude de l'OCDE sur la concurrence en Tunisie, d'autant plus qu'elle porte sur l'une de nos industries les plus importantes et l'une de nos sources vitales de devises. L'OCDE a fourni une évaluation précieuse des conditions réglementaires dans notre pays qui ont empêché cette industrie de base d'atteindre son plein potentiel et d'offrir des opportunités d'emploi et de croissance à tous les Tunisiens. Nous sommes impatients de travailler avec nos collègues non seulement pour ramener ce secteur extrêmement important à ses performances d'avant la pandémie, mais aussi pour veiller à ce qu'il contribue encore plus qu'avant à notre économie et à notre société, à mesure que les obstacles réglementaires à son plein épanouissement seront levés et que de nouvelles opportunités seront créées".

***À propos des examens d'évaluation de la concurrence de l'OCDE**

Les examens de l'OCDE sur l'évaluation de la concurrence présentent une analyse des restrictions réglementaires à la concurrence dans les pays examinés et formulent des recommandations spécifiques de réforme. Ils aident les gouvernements à éliminer les obstacles à la concurrence tout en identifiant des mesures moins restrictives qui permettent d'atteindre les objectifs de la politique gouvernementale. En utilisant le manuel pour l'évaluation de la concurrence de l'OCDE pour structurer l'analyse, les réglementations des secteurs identifiés comme cibles de la réforme - tels que le BTP, l'énergie, les médias, les professions libérales, les produits pharmaceutiques, le commerce, le tourisme et les transports - sont systématiquement examinées une par une afin de détecter toute restriction à la concurrence. Les recommandations qui en résultent permettent aux gouvernements d'introduire plus de concurrence dans l'économie et de favoriser une croissance durable.

L'évaluation de la concurrence en Tunisie a été préparée par une équipe dirigée par Saïd KECHIDA et composée de Sophie FLAHERTY, Cristina VOLPIN, Yosuke JIN et Richard MAY de la Division de la concurrence de l'OCDE.

***À propos Programme d'Appui à la Gouvernance Économique (PAGE) de l'UE**

Le Programme d'Appui à la Gouvernance Économique (PAGE) de l'Union européenne vise à i) accompagner les efforts du gouvernement pour soutenir les performances économiques du pays au travers d'une amélioration de son climat des investissements, et ii) stimuler la demande de réforme économique dans le pays via un appui aux différentes dimensions du débat public sur les questions économiques.

==FIN==

Contact presse : OCDE - Spencer WILSON - spencer.wilson@oecd.org

Contact presse : UE -

Examens de l'OCDE pour l'évaluation de la concurrence : Tunisie 2023

Cliquez ici <https://oe.cd/ca-tunisie> pour accéder au rapport complet.